

## DOSSIER DE PRESSE

19 novembre 2013

### Les résultats détaillés

#### **PLUS DE LA MOITIE DES FRANÇAIS ACTIFS DECLARENT EPROUVER DES DIFFICULTES A GERER TOUTES LEURS DEPENSES MENSUELLES (+ 7 pts par rapport à 2012)**

DOM PLUS, société d'intermédiation qui intervient notamment pour les grands donneurs d'ordre de la protection sociale, a souhaité mesurer et étudier les préoccupations des Français actifs aujourd'hui pour mieux répondre à leurs besoins en termes de services et d'accompagnement.

Dans ce contexte, l'institut LH2 a réalisé, les 4 et 5 octobre 2013, la troisième vague du baromètre sur les préoccupations de la vie quotidienne en interrogeant par téléphone un échantillon de 562 actifs, recrutés au sein d'un échantillon de 964 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Plus spécifiquement, le baromètre a investigué pour la deuxième année consécutive la problématique de l'impact de la vie privée sur la vie professionnelle chez les actifs.

#### **Si leurs préoccupations générales (ressources, emploi, santé, retraite...) sont en baisse, 80% des actifs restent préoccupés par la situation financière de leur foyer ...**

Lorsque l'on s'intéresse aux **préoccupations générales de la vie quotidienne des français actifs**, la mesure réalisée en 2013 fait état d'une **diminution globale des inquiétudes**, une tendance déjà amorcée en 2012.

Malgré cette baisse, **la part de Français préoccupés par les différents domaines de la vie quotidienne reste très importante** notamment pour certaines populations :

- *Les ressources, la situation financière de leur foyer restent une préoccupation pour 80% des actifs appartenant à des foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1000€ et pour 83% des individus appartenant aux catégories sociales dites inférieures (employés, ouvriers) ;*
- *L'emploi, s'il ne préoccupe « que » 74% des actifs, est une crainte pour 78% des 35-49 ans ;*
- *En matière de logement, les inquiétudes sont bien plus fortes chez les moins de 50 ans (68%), les catégories sociales dites inférieures (68%) et les célibataires (65%) que dans le reste de la population active (62%).*

**...et notamment par la justesse des moyens dont ils disposent pour gérer toutes leurs dépenses.**

Lorsque l'on interroge plus précisément les actifs se déclarant préoccupés par les ressources de leur foyer, il est important de noter que leurs préoccupations concrètes dans ce domaine restent très importantes :

- **84% des français actifs préoccupés par leurs ressources expliquent cette crainte par la part des dépenses indispensables (logement, alimentation, etc.) dans leur budget (+ 5 pts).**

Si la part d'actifs se déclarant préoccupés par leurs ressources régresse en 2013 (de 85% à 80%), **cette augmentation de la proportion d'individus rattachant cette préoccupation à la part des dépenses indispensables montre que les préoccupations financières dues à la part des dépenses indispensables se maintiennent à un niveau important dans la population active française (67% en 2013 et en 2012, et 64% en 2011).**

Pour expliquer leurs préoccupations en matière de ressources, les actifs français ont également justifié celles-ci par :

- la perte d'un emploi (60%, **+5pts**),
- la prise en charge d'un proche dépendant (47%, -7pts),
- une situation de rupture (divorce, décès, invalidité, 43%, score inchangé).
- L'endettement (31%, -7pts) est une raison qui reste moins fortement évoquée pour expliquer les préoccupations liées aux ressources du foyer.

**Les résultats collectés auprès des actifs français permettent également de montrer que la justesse des ressources dont ils disposent reste une problématique lourde.**

- **54% des actifs ont en effet déclaré qu'ils éprouvaient des difficultés à gérer toutes leurs dépenses mensuelles avec leurs ressources (+7pts).**

**Ce taux progresse de façon importante et ce constat devient donc majoritaire dans la population des actifs français.**

La part d'actifs limités par leurs ressources est même supérieure à la moyenne de la population active chez les employés (66%), les 35-49 ans (62%), les individus ayant un niveau d'études inférieur au bac (61%) et les femmes (59%).

**En écho à ce résultat, la part d'actifs concernés par la question des avances sur salaires progresse également en 2013.**

- Cette année, **17% des actifs ont déclaré qu'ils souhaiteraient bénéficier ponctuellement d'avances sur salaire ou en avait déjà bénéficié contre 13% en 2012.** Parmi ces individus la part d'actifs concernés par les avances sur salaires est plus importante chez les 18-24 ans (28%), les ouvriers (26%) et les individus ayant un niveau d'études inférieur au bac (24%).

## La vie privée, un impact sur la vie professionnelle qui continue de progresser

> **83% DES ACTIFS JUGENT INTERESSANTE LA POSSIBILITE DE METTRE EN PLACE UN TEMPS PARTIEL TEMPORAIRE POUR FAIRE FACE A DES PROBLEMES FAMILIAUX OU DE SANTE ;**

> **47% SONT FAVORABLES A LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES D'ASSISTANCE PROPOSES PAR LEUR EMPLOYEUR POUR DES PROBLEMES DE SANTE.**

**La vague 2013 du baromètre montre que 80% des actifs considèrent concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle de façon satisfaisante (-1pt).** En revanche, signe d'un potentiel d'amélioration qui se maintient également, seuls 24% des Français (-1pt) ont déclaré que cette conciliation était « très satisfaisante ».

**Plus précisément, lorsqu'il a été demandé aux actifs comment s'effectuait cette conciliation « en cas de situations particulières imprévues** comme une hospitalisation ou l'aide d'un proche dépendant », **la part d'entre eux déclarant qu'elle était satisfaisante recule à 60%** et seuls 12% établissent qu'elle est « très satisfaisante ». Il est important de souligner qu'en cas de situations imprévues, 45% des actifs appartenant à des foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1200€ et 38% des femmes ont déclaré ne pas être satisfaits de leur conciliation vie privée / vie professionnelle.

Autre indicateur du poids global de la vie privée sur la vie professionnelle, **le niveau de préoccupation au travail des actifs en raison de considérations personnelles progresse en 2013.**

- En effet, **47% des actifs ont déclaré qu'il leur arrivait d'avoir le sentiment que leurs préoccupations personnelles les empêchaient de se concentrer sur leur travail. Un taux qui progresse de 4 points** et un constat qui est majoritaire chez les femmes (53%), les individus appartenant à des foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs 1200€ (61%) et les individus en charge d'une personne dépendante (56%).

Si les Français se sont montrés plus optimistes qu'en 2012 sur les préoccupations générales de la vie quotidienne, il est important de souligner qu'**en matière de concentration au travail, l'impact de leur vie privée semble s'alourdir en 2013.**

- La survenue d'une grave maladie (la leur ou celle de proches) a été un motif d'inefficacité professionnelle pour 47% des actifs (+4pts) et 37% d'entre eux (+4pts) ont déclaré qu'une situation de ce genre les avait conduits à s'absenter ou à prendre des jours de congés.
- 40% des actifs ont aussi déclaré qu'un problème de garde d'enfant les avait empêchés d'effectuer correctement leur travail (score inchangé), une préoccupation qui a même contraint 41% d'entre eux à s'absenter ou à prendre des jours de congés (+5pts).

**En 2013, le taux d'absentéisme provoqué par les motifs suivants a progressé...**

- **la prise en charge d'un proche dépendant** (25% des actifs concernés, **+5pts**),
- **une recherche de logement** (15% des actifs concernés, **+7pts**),
- **des difficultés financières** (13% des actifs concernés, **+5pts**),
- **les conséquences d'une séparation, d'un divorce** (13% des actifs concernés, **+3pts**).

...des chiffres qui alertent sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de ces contraintes au sein des entreprises.

**Le poids contraignant du contexte privé sur la vie professionnelle se retrouve dans les attentes des Français à l'égard du temps partiel.**

- **32% des actifs ont déclaré qu'ils avaient déjà travaillé, travaillaient ou souhaitaient travailler à temps partiel (+ 7pts).**

Parmi les sous-populations les plus concernées par ce besoin de travail à temps partiel, on retrouve plus nettement des populations « fragiles » comme les individus appartenant à des foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1200€ (50%), les femmes (48%), les individus appartenant à des foyers avec enfants (39%), ceux en charge d'une personne dépendante (39%) ou les actifs de CSP dites inférieures (employés, ouvriers, 38%).

### **Les employeurs et la conciliation vie privée - vie professionnelle : une légitimité reconnue et des attentes de solutions concrètes**

Lorsque l'on investit la question de **l'implication des employeurs pour aider les salariés à mieux concilier vie privée et vie professionnelle en cas de situations particulières imprévues** (hospitalisation, aide d'un proche dépendant, etc.), il est important de souligner que **l'implication des employeurs dans ce domaine semble majoritairement satisfaisante.**

- 63% des actifs ont en effet déclaré que leur employeur s'impliquait pour aider leurs salariés à concilier au mieux leur vie privée et leur vie professionnelle en cas de situations particulières imprévues (dont 30% « tout à fait »).

**L'implication des employeurs dans la gestion de l'impact sur la vie professionnelle d'événements personnels imprévus est par ailleurs considérée légitime par une très large majorité d'actifs (73%, dont 41%, « tout à fait »).**

**Parmi les outils que les employeurs pourraient mettre à la disposition de leurs salariés pour mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle, les attentes sont fortes et deux types de besoins spécifiques se dégagent :**

- **Des besoins de solutions concrètes :** 69% des actifs ont déclaré qu'ils souhaiteraient bénéficier de solutions pour soutenir les personnes en charge d'un proche dépendant, 68% ont déclaré qu'ils souhaiteraient des aides financières, 59% des aides matérielles et 57% un service de conciergerie destiné aux salariés pour apporter une aide logistique.
- **De même, 53% des actifs ont déclaré qu'ils souhaiteraient, si cette solution était disponible, bénéficier d'un service de conseil et d'accompagnement social téléphonique pour les orienter vers des dispositifs facilitant la vie quotidienne.**
- **Des besoins de solutions en matière d'organisation :** sur un autre registre mais de façon également majoritaire, 65% des actifs ont établi qu'ils souhaiteraient bénéficier de services juridiques si ceux-ci étaient mis en œuvre, 63% d'un assouplissement de l'organisation du travail et 60% de services d'aide à l'accès au logement.
- **Des besoins ont également émergé en matière de gestion des temps de travail.** 83% des actifs ont déclaré qu'ils jugeaient intéressante la possibilité de mettre en place un temps partiel temporaire pour faire face à des problèmes familiaux ou de santé (dont 45% « très intéressante ») soit une quasi-unanimité qui valide le caractère consensuel que revêtirait cette solution.

- L'amélioration de l'organisation du temps de travail semble centrale pour une meilleure gestion de l'impact de la vie privée sur la vie professionnelle :
  - **67% des actifs jugeraient intéressant de rendre le télétravail accessible à temps plein ou à temps partiel** (dont 32% « très intéressant »),
  - **62% des actifs jugeraient intéressant de ne pas organiser de réunion le soir après 19h** (dont 44% « très intéressant ») et notamment les femmes (67%) et les parents (65%).
- **Des propositions de programmes d'assistance étaient également soumises aux actifs** afin d'identifier leur intérêt pour différents domaines sur lesquels ils pourraient être mis en œuvre. **Ce sont les programmes d'assistance pour des problèmes de santé qui recueillent le plus d'intérêt avec 47% d'actifs jugeant qu'il serait intéressant que ce programme soit proposé par leur employeur.**
- En retrait, on retrouve des programmes d'assistance qui intéresseraient près d'1 actif sur 4 comme des programmes proposant des informations relatives à la vie quotidienne - domaine juridique, fiscal, etc.- (25%), des programmes pour la gestion de situations de ruptures familiales - divorce, décès ... - (25%) ou encore des programmes pour des besoins de soutien moral ou psychologique (24%).
- De façon plus minoritaire, 13% des actifs se sont déclarés intéressés par des programmes d'assistance pour des problèmes de dépendance ou d'addiction.

Signe du fort intérêt qu'aurait le déploiement de programmes d'assistance par les employeurs et de leur légitimité dans ce domaine, **seul 11% des actifs français ont estimé qu'il n'était pas nécessaire que les entreprises mettent en place des services d'assistance aux salariés.**

\*\*\*

## EN SAVOIR PLUS SUR DOMPLUS

### DOMPLUS A ACCOMPAGNE 2 MILLIONS DE PERSONNES DEPUIS SA CREATION IL Y A 13 ANS

Le nombre de personnes accompagnées a doublé ces trois dernières années

DOMPLUS, la société d'intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services, **qui a démarré son activité** en assurant, pour le compte de grands donneurs d'ordre de la protection sociale, des prestations de conseil et d'accompagnement à destination de leurs publics (adhérents et/ou clients, retraités notamment) **sur des thématiques telles que l'avancement en âge, le handicap et, plus globalement les préoccupations de la vie quotidienne a déjà accompagné 2 millions de personnes en France.**

**En raison de l'impact de la crise sur les revenus des ménages d'une part et de la rationalisation des coûts de gestion des organismes de protection sociale qui s'accélère d'autre part, le nombre de personnes accompagnées par la société d'intermédiation a doublé ces trois dernières années. DOMPLUS, qui accompagnait 1000 personnes par jour en 2010, accompagne aujourd'hui 4000 personnes quotidiennement.**



**DOMPLUS en quelques chiffres :**

- **8 millions de bénéficiaires ont accès aux services DOMPLUS** sur l'ensemble du territoire français ;
- **Plus de 100 collaborateurs** en 2013 ;
- **un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros** (CA direct – hors volume d'affaires traitées / CESU SAP) en 2012 ; et une évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires de 25% en 2013.

**Contact presse DOMPLUS :**

Audrey Donnerfeld – **ADRP** - 06 30 10 76 90 – [audrey.donnerfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnerfeld@ad-rp.fr)